

## IV. Référentiel d'évaluation

| REFERENTIEL D'ACTIVITÉS<br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées</i>  | REFERENTIEL DE COMPÉTENCES<br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  |  |
|---|---|---|--|
|   |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION  |
| <b>Bloc 1 : Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème</b>   |   |   |  |
| <p><b>1. Réalise l'état des lieux et le diagnostic de l'hydrosystème</b></p> <p>1.1 Constitue et actualise une base de données sur l'hydrosystème</p> <p>1.2 Réalise un état des lieux du bassin versant</p> <p>1.3 Élabore un diagnostic sectorisé</p> | <p><b>C11 Constituer et actualiser une base de données sur l'hydrosystème</b></p> <p>11.1 Identifier et collecter les données géographiques, géologiques, climatiques, hydrologiques (grand cycle de l'eau) du secteur géré par sa structure</p> <p>11.2 Inventorier les enjeux socio-économiques et environnementaux de la GEMAPI</p> <p><b>C12 Réaliser un état des lieux du bassin versant</b></p> <p>12.1 Identifier les investigations de terrain nécessaires à une bonne connaissance de l'état, du fonctionnement et de l'évolution de l'hydrosystème, ainsi que les protocoles associés</p> <p>12.2 Réaliser les inventaires et relevés</p> | <p><b>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : état des lieux et diagnostic d'un hydrosystème » - Écrit + Oral d'explicitation</b></p> <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle pendant la période en entreprise, au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI. Cette mission, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la structure et l'apprenant, consiste en la réalisation de l'état des lieux et le diagnostic d'un cours d'eau ou d'une zone humide.</p> <p>L'apprenant doit rendre un document structuré présentant l'ensemble de son travail dans le délai imparti, en prenant soin de mettre en évidence les opportunités et menaces pesant sur la zone d'étude. Lors de l'oral d'explicitation avec un</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des sources de données géographiques, géologiques, climatiques, hydrologiques du secteur géré par sa structure</li> <li>- Actualisation de la carte des cours d'eau, fossés et zones humides, ainsi que des zones inondables</li> <li>- Caractérisation du contexte socio-économique local et inventaire des enjeux anthropiques</li> <li>- Inventaire des enjeux environnementaux</li> <li>- Description des protocoles nécessaires à la réalisation des inventaires et relevés de terrain</li> <li>- Production de cartes et analyses cartographiques faisant ressortir les points clés de l'état des lieux (outil SIG)</li> </ul> |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  | <p>de terrain<br/>12.3 Assurer une veille de terrain régulière</p> <p><b>C13 Élaborer un diagnostic sectorisé</b><br/>13.1 Caractériser la dynamique globale puis sectorisée des cours d'eau, le fonctionnement écologique des zones humides et annexes fluviales<br/>13.2 Identifier et localiser les potentialités et dysfonctionnements des milieux concernés, ainsi que les enjeux, pressions, risques associés et leurs conséquences<br/>13.3 Élaborer une cartographie analytique du diagnostic sectorisé de l'hydrosystème</p> | <p>examinateur, il portera un regard critique et évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des données recueillies et des résultats des investigations de terrain</li> <li>- Caractérisation de la dynamique globale puis sectorisée du cours d'eau, et/ou du fonctionnement écologique des zones humides et annexes fluviales</li> <li>- Principales potentialités et dysfonctionnements ciblés</li> <li>- Évaluation des impacts des travaux passés et des pressions des activités humaines actuelles sur le milieu naturel</li> <li>- Identification des risques associés aux enjeux relevés</li> <li>- Localisation des éléments de diagnostic sectorisé de l'hydrosystème</li> <li>- Estimation de l'évolution probable de l'hydrosystème en l'état</li> </ul> |
|--|---|---|---|

| <b>Bloc 2 : Assurer le suivi administratif et financier d'un programme d'actions</b>                        |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <p><b>2. Prend part à la conception du programme pluriannuel de gestion</b></p>                             | <p><b>C21 Établir le plan de financement d'un programme d'actions</b><br/>21.1 Estimer les coûts de travaux et études<br/>21.2 Réaliser les dossiers de subvention</p>   | <p><b>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : plan de financement et rapport d'activités - Écrit + Oral d'explicitation</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe les missions et compétences de sa structure au regard de la loi et de la compétence GEMAPI</li> </ul>  |
| <p>2.1 Exerce une fonction d'aide à la décision auprès des élus</p>   | <p><b>C22 Réaliser les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de la GEMAPI</b><br/>22.1 Participer à la rédaction d'un programme de gestion<br/>22.2 Rédiger les documents de mise en œuvre de la procédure de marché public</p> | <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle pendant la période en entreprise, au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI. Cette mission, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la structure et l'apprenant, consiste en l'élaboration d'un plan de financement pour un programme d'actions donné.</p>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie et analyse les enjeux économiques locaux</li> <li>- En collaboration avec le responsable en poste, estime les coûts des travaux et études à réaliser</li> </ul>  |
| <p>2.2 Participe à la définition des éléments de cadrage de la politique d'intervention de la structure</p> | <p>22.3 Rendre compte des actions réalisées auprès des partenaires institutionnels et financiers</p>   | <p>De plus, l'apprenant rédigera un document présentant l'ensemble des activités réalisées au cours de la période en entreprise, qui sera visé et noté par le maître de stage. Lors de l'oral d'explicitation avec un examinateur, il portera un regard critique et évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les partenaires financiers et leurs logiques</li> <li>- Participe à la conception du plan de financement du programme de gestion</li> <li>- Participe à l'élaboration d'un budget prévisionnel</li> <li>- Actions en adéquation avec les objectifs définis par les outils de planification et de programmation élaborés à l'échelle du bassin versant</li> </ul> |
| <p>2.3 Participe à l'élaboration du plan de financement et du budget prévisionnel</p>                       |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rend compte des actions réalisées auprès des financeurs (rédaction d'un rapport d'activités)</li> <li>- Rédige un document administratif avec un vocabulaire professionnel</li> </ul>  |
| <p><b>3. Met en œuvre</b></p>   |  |  |   |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><b>et assure le suivi des programmes de travaux</b></p> <p>3.1 Réalise les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et études, et au fonctionnement de la collectivité</p> <p>3.2 Programme les travaux et actions à réaliser</p> <p>3.3 Assure ou accompagne la maîtrise d'œuvre des travaux dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <p>3.4 Réajuste périodiquement le programme et évalue les travaux et leurs impacts sur le milieu naturel</p> <p><b>4. Il anime des réunions de</b></p> | <p><b>Bloc 3 : Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions</b></p>  |  |  |
| <p><b>C31 Identifier les travaux et actions à réaliser</b></p> <p>31.1 Déterminer les solutions techniques possibles répondant aux objectifs opérationnels identifiés</p> <p>31.2 Décrire les itinéraires techniques</p> <p><b>C32 Assurer la maîtrise d'œuvre de travaux</b></p> <p>32.1 Conduire des travaux, assurer le suivi et l'évaluation</p> <p>32.2 Encadrer une équipe de chantier</p>  | <p><b>Mise en situation : « Conception d'un itinéraire technique » - Oral en situation professionnelle, à partir d'un support écrit</b></p> <p>Chaque apprenant, pendant sa formation, se sera constitué un répertoire de fiches techniques comprenant au moins 10 travaux de restauration en cours d'eau (thématique précisée par le formateur en début de formation).</p> <p>Le jour de l'épreuve, sur le terrain, chaque apprenant est invité à proposer une solution technique sur un site présentant une problématique GEMAPI, qu'il découvre au moment de l'épreuve.</p> <p>Après avoir parcouru le site et préparé un schéma annoté de la zone dans le temps imparti, il rejoint le jury constitué de 2 professionnels, et leur décrit le site puis présente les principaux enjeux repérables visuellement. Avec l'aide de documents fournis par le formateur (carte IGN, photo aérienne....) et de son répertoire, l'apprenant propose un itinéraire technique et l'objectif opérationnel associé adapté à la situation. Le jury, constitué de professionnels, lui posera des questions permettant de vérifier la compréhension de la problématique et la cohérence du mode de gestion proposé. L'apprenant posera un regard critique sur sa proposition et en présentera les limites.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage des secteurs prioritaires d'intervention à partir de la hiérarchisation des enjeux et l'évaluation des risques</li> <li>- identification de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre</li> <li>- définition des objectifs opérationnels de l'action proposée</li> <li>- description d'une solution technique possible et adaptée répondant aux objectifs opérationnels identifiés</li> <li>- localisation de l'action proposée</li> <li>- identification des impacts attendus et prévisibles des actions envisagées sur le milieu naturel</li> <li>- explicitation des règles de sécurité à respecter pour la réalisation de l'action proposée</li> <li>- détermination de critères qui permettront d'évaluer l'efficacité des actions menées</li> </ul> |  |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p><b>concertation et des collectifs de travail d'acteurs de la gestion des milieux aquatiques</b></p> <p>4.1 Adopte une posture professionnelle adaptée et efficace</p> <p>4.2 Anime des réunions de travail et d'information</p> <p>4.3 Mobilise des outils d'animation créatifs et participatifs</p> <p><b>5. Il sensibilise différents publics aux problématiques locales des milieux aquatiques</b></p> | <p><b>Bloc 4 : Animer des actions de concertation et de sensibilisation</b></p>  |   |   |
|  | <p><b>C41 Exercer une fonction d'aide à la décision auprès des élus</b></p> <p>41.1 Apporter les éclairages nécessaires à la compréhension des problématiques relevées</p> <p>41.2 Accompagner les élus et acteurs locaux dans les démarches de concertation</p> <p><b>C 42 Animer des réunions de travail et d'information</b></p> <p>42.1 Définir et identifier les objectifs et résultats attendus de réunions de travail</p> <p>42.2 Mobiliser des outils d'animation créatifs et participatifs</p> <p>42.3 Diffuser et valoriser des documents d'information au sein d'un réseau de partenaires</p> | <p><b>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : présentation d'un programme d'action »</b></p> <p><b>Oral avec support</b></p> <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI : participation à l'élaboration et/ou au suivi, ou appropriation d'un programme de gestion, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la structure et l'apprenant. Il réalise un diaporama présentant le programme de gestion planifié en concertation avec les élus et/ou les partenaires techniques et financiers.</p> <p>Après avoir décrit le programme proposé devant un jury constitué de professionnels, l'apprenant porte un regard critique/évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission, afin de mettre en évidence la cohérence de la démarche entreprise ainsi que les freins rencontrés et les leviers possibles. Le jury, vérifie par ses questions que l'apprenant a bien compris les enjeux de cette étude, et qu'il sait l'expliquer à l'aide d'un vocabulaire professionnel adapté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation d'un réseau de partenaires conséquent</li> <li>- respect des objectifs et résultats attendus de l'exercice (contenus, plan)</li> <li>- capacité de synthèse</li> <li>- traitement des informations efficace</li> <li>- documents visuels valorisant le travail réalisé</li> <li>- argumentation de la pertinence du projet convaincante</li> <li>- vocabulaire professionnel</li> <li>- consignes de temps respectées</li> <li>- prise de recul sur la situation et adaptation du positionnement</li> </ul> |

**CFA-CFPPA 65**

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles  
131 rue du Bidalet 65300 Lannemezan – Tél. : 05 62 98 07 94 – Fax. : 05 62 98 30 20  
cfa-cfppa65@educagri.fr - <https://cfa-cfppa65.fr>

